



FICHE ACTION

1.5.1

DÉVELOPPER LA SOLIDARITÉ FACE AUX ENJEUX DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

- **Orientation stratégique :** Construire un Territoire résilient pour répondre aux effets du changement climatique et offrir aux habitants un cadre de vie attractif
- **Objectif opérationnel :** 1.5 Reconnecter l'Homme et la nature
- **Objectifs transversaux :** 4.1 Développer des stratégies partenariales et renforcer les coopérations
5.1 Initier au changement des comportements
5.2 Promouvoir l'éducation au développement durable

Type d'action

- Atténuation
- Adaptation
- Qualité de l'air
- Études
- Action impliquant la population

Priorité :

Incidence sur l'environnement :
Incidence sur les populations :
Coût de l'action :
Moyens humains :

Références

ODD - ONU : 2, 3, 4, 11, 13, 15
SRCAE : ACC 1.1, ACC 1.2, ACC 1.4, ACC 1.5
PCAEM : ACC1, ACC4, ACC6, ACC7
En lien avec l'action : 1.1.1, 1.3.2, 1.4.1, 4.1.1, 5.1.1, 5.2.1, 5.2.2

PILOTAGE DE L'ACTION : Mission Développement Durable



PARTENAIRES :

Associations environnementales, Agence de l'eau Seine Normandie Syndicat Mixte Marne Vive, Métropole du Grand Paris, Conseil Départemental du Val de Marne, Communes, Aménageurs, Promoteurs, Citoyens, Agence Française de la biodiversité, Agence Régionale de la biodiversité, ADEME, MNHN, CDC Biodiversité, VNF, Région Ile de France, Etat, DRIEE, Cluster Eau Milieux Sols, CAUE



SERVICES MOBILISÉS :

Direction de l'Aménagement, Direction de l'Urbanisme, Direction du Lien Social, de l'Habitat, du Logement et de la Politique de la Ville, Direction du Développement Économique et de l'Emploi

Contexte - Enjeux

Face aux enjeux du dérèglement climatique et de vulnérabilité du territoire, il existe une urgence de reconnecter l'homme à la nature dans son écosystème urbain et de renforcer les liens sociaux, au travers de réponses intégratives permettant de s'adapter au mieux aux incertitudes du changement climatique. PEMB souhaite apporter des réponses modulables basées sur la solidarité, la collaboration, la mutualisation et le partage de connaissances, pratiques, savoirs-faire et des efforts en faveur de la résilience des villes.

Modalités de mise en œuvre :**1. FAVORISER L'AGRICULTURE URBAINE DURABLE :**

- Développement des jardins partagés et familiaux sur le territoire
- Lancement d'un appel à projets sur l'agriculture urbaine
- Plantation d'arbres fruitiers et plantes potagères sur l'espace public
- Encouragement des pratiques agricoles sans pesticide

2. METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT AVEC LES AGRICULTEURS DE L'EST FRANCILIEN

- Créer des liens avec les AMAPS
- Développer une agriculture de proximité en lien avec d'autres territoires et des acteurs de l'économie circulaire, sociale et solidaire

3. LANCER ET SOUTENIR LES PRATIQUES EN FAVEUR DE LA VILLE-NATURE

- Permis de végétaliser et « permis de débitumer »
- Favoriser la biodiversité dans les parcs et espaces publics
- Développer la pratique d'une gestion différenciée des espaces verts
- Favoriser les essences locales et les différentes strates végétales
- Favoriser le développement d'habitats propices pour la faune

La généralisation de la gestion différenciée et de la plantation d'espèces locales favorisant par ailleurs l'ensemble de pollinisateurs (abeilles domestiques et pollinisateurs sauvages)

4. PROMOUVOIR DES PROGRAMMES EN SCIENCES PARTICIPATIVES

- Créer des liens avec le programme Vigi-Nature et autres programmes nationaux

Résultats attendus :

- Développement des jardins partagés
- Mise en place de partenariats avec les AMAPS

Indicateurs :

- Nombre de jardins partagés
- Nombre de permis de végétaliser et de « débitumer »

**Calendrier**

2019 - À DÉFINIR

2020 - À DÉFINIR

2021-2025 - À DÉFINIR